



ENFANCE ET PARTAGE

ENFANCE ET PARTAGE agit chaque jour aux côtés des enfants victimes

- **Protège et défend** les mineurs contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou de négligence grave
- **Écoute**, conseille et oriente les mineurs victimes et leurs familles
- **Signale** aux pouvoirs publics les enfants en danger pour leur assurer une protection adaptée
- **Accompagne** les mineurs et leurs familles par un suivi juridique
- **Soutient** psychologiquement les victimes par des thérapies ponctuelles ou à long terme
- **Se constitue** partie civile dans des procédures judiciaires aux côtés des victimes et de leur famille

 **N° Vert 0 800 05 1234**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 18h

Pour soutenir nos actions : www.enfance-et-partage.org

Avec le soutien de :



femina.fr

ELLE.fr

PARENTS.fr

Infobebes.com